



9^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI LE 19 OCTOBRE 2021, À 19 h

Par visioconférence

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Serge Rousseau	Président
Mme Nathalie Gagné	Secrétaire
M. Michel Lagacé	Trésorier
Mme Sylvie Roy	Administratrice
M. Hugo Leblanc	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ASSISTENT ÉGALEMENT :

Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
Mme Michelle Rompré	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Marie-Ève Lacroix	Vice-présidente
-----------------------	-----------------

Retrait temporaire :

M. Philippe Moussette	Administrateur
-----------------------	----------------

5 participants

9^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **mardi 19 octobre 2021, à 19h**

RENCONTRE EN MODE VIRTUEL

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

-
1. Ouverture de l'assemblée 19 h
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption des procès-verbaux du 8 et du 15 septembre 2021
 4. Suivi aux procès-verbaux du 8 et du 15 septembre 2021
 5. Période de questions et de commentaires des citoyens
 6. Dossiers du conseil de quartier
 - a) Boulevard de la Chaudière
 - b) Livre d'or
 - c) Sécurité
 - d) Table de concertation vélo
 - e) Environnement et protection de la nature
 - f) Golf de Cap Rouge
 - g) Marché public ponctuel
 7. Fonctionnement
 - a) Information et communication
 1. Retour sur la rencontre des présidents
 2. Activités d'Halloween
 3. Recherche secrétaire de soutien
 - b) Trésorerie
 8. Divers
 - a) Administrateur, candidat aux élections
 9. Levée de l'assemblée
-

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Priscilla Lafond souhaite la bienvenue aux participants. M. Serge Rousseau demande à la nouvelle secrétaire de soutien, Mme Michelle Rompré, de se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux du 8 et du 15 septembre 2021

Procès-verbal du 8 septembre 2021:

M. Michel Lagacé demande que soient apportées les corrections suivantes : ajouter le nom de Mme Hélène Giguère à la liste des personnes présentes et celui de M. Philippe Moussette à la liste des personnes absentes. De même, que M. Serge Rousseau soit identifié comme trésorier.

Résolution CQCR-21-CA-48

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par Mme Sylvie Roy, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 8 septembre 2021.

Procès-verbal du 15 septembre 2021

M. Michel Lagacé demande que dans le point 5 du rapport de l'Assemblée publique de consultation, on corrige *Conseil d'arrondissement* par *Comité exécutif*.

Résolution CQCR-21-CA-49

Sur proposition de Mme Nathalie Gagné, appuyée par M. Michel Lagacé, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 15 septembre 2021.

4. Suivi aux procès-verbaux du 8 et du 15 septembre 2021

En suivi au procès-verbal du 8 septembre : Concernant le projet d'agrandissement du stationnement du IGA, le Conseil d'arrondissement spécial a adopté, malgré l'opinion du Conseil de quartier, le projet de règlement le 5 octobre. Ce règlement devrait être effectif autour du 1^{er} novembre 2021. Par ailleurs, les travaux relatifs à l'installation des bornes électriques ont débuté.

En page 6 du procès-verbal du 15 septembre, au point concernant l'environnement et la protection de la nature, M. Michel Lagacé mentionne que le Conseil de ville a adopté le 4 octobre les deux projets de règlements visant la protection des arbres, la forêt urbaine et les boisés urbains en incluant les modifications proposées dans le mémoire déposé le 6 septembre 2021 par le Conseil de quartier. Le mémoire est accessible sur le site du Conseil de quartier du Cap-Rouge.

Mme Nathalie Gagné demande un suivi relatif à la résolution CQCR-21-CA-43 ayant trait à la présence d'herbe à poux. Mme Priscilla Lafond informe que la résolution a été déposée au service concerné à la ville, mais qu'en date du 7 octobre, le dossier est en analyse. Elle tentera d'obtenir plus d'informations en vue de la prochaine rencontre.

Mme Priscilla Lafond fait des points de suivi concernant :

- Le lien piétonnier entre les rues Jean Gauvin et Émelie Chamard. Le projet est toujours en cours de conception et les travaux sont prévus pour l'été 2022.
- Elle n'a toujours pas de réponse concernant l'objectif des travaux sur le boulevard Chaudière en lien avec le déplacement des conduites de Bell et d'Hydro Québec. Il est toutefois mentionné que ces travaux s'inscrivent dans le projet de tramway. La date de fin des travaux est prévue le 31 décembre.

5. Période de questions et de commentaires des citoyens

Une citoyenne, demande qu'un lien piétonnier soit aménagé à l'intérieur du parc Robert-L.-Séguin pour se rendre à la Rivière du Cap-Rouge. Monsieur Serge Rousseau indique être allé marcher en juin 2021 dans ce parc avec Mme Marie-Josée Savard et un employé de la Ville de Québec, mais qu'il n'y a pas eu de suivi à ce sujet de la part de la Ville.

M. Hugo Leblanc signale par ailleurs que les sentiers et le parc des Potiers ne sont pas entretenus, qu'on y retrouve des débris de toutes sortes et que certains résidents se sont appropriés des terrains appartenant à la ville. On convient qu'il s'agit là de sujets importants pour préserver l'accessibilité et la qualité des espaces et qu'il y aura lieu d'en discuter avec les futurs conseillers municipaux dans les prochaines rencontres.

Un citoyen, signale qu'en 2020, sur le bord du parc Robert-L.-Séguin, une accumulation importante d'eau (étang) pouvait potentiellement être dangereuse. Si la ville évalue la possibilité d'un sentier à partir de cette rue, il propose qu'elle évalue également la dangerosité de cet endroit où l'eau peut s'accumuler. Concernant le parc des Potiers, il réitère le fait que plusieurs résidents s'en servent alors que les terrains appartiennent à la ville, mais que les solutions peuvent être simples tel que faire le ménage du parc et installer des écriteaux.

Mme Nathalie Gagné fait état de la plainte qu'elle a exprimée au service 311 concernant le caractère dangereux, surtout en direction nord, du tronçon sur la rue Jean-Gauvin devant le centre d'achat du Paillard. Elle a demandé que la ville fasse un comptage pour évaluer le manque de sécurité à cet endroit. Elle déplore que la Ville ait fermé ce dossier alors que l'achalandage est intense (traverse piétonnière, piste cyclable, arrêt de bus, entrée du restaurant MacDonald, etc) et qu'il n'y ait pas de marquage dans la rue. M. Michel Lagacé mentionne que ce sujet est abordé dans les mémoires sur la mobilité active et sur la sécurité routière.

6. Dossiers du Conseil de quartier

a) Boulevard de la Chaudière :

La date de fin des travaux doit être validée, mais il est indiqué sur la carte interactive de Cap Rouge que les travaux devraient prendre fin le 31 décembre.

b) Livre d'or :

Aucun nom n'est proposé. M. Serge Rousseau demande que les membres réfléchissent à la proposition de noms, notamment en vue de la prochaine assemblée annuelle prévue au printemps 2022.

c) Sécurité :

M. Serge Rousseau fait état d'un courriel d'une citoyenne concernant les dangers pour la sécurité aux abords de l'école Marguerite d'Youville. Il a déposé une plainte au service 311 et a suggéré à la dame de faire également cette démarche. Un policier a communiqué avec lui pour indiquer que c'était impossible d'ajouter une autre lumière. M. Rousseau indique qu'il serait souhaitable qu'une demande soit faite pour qu'un panneau d'interdiction de tourner à droite (de la Côte de Cap Rouge à la rue Provancher) soit installé à cette intersection.

M. Serge Rousseau a par ailleurs rappelé aux membres du Conseil de quartier que tous devraient être exemplaires en ce qui a trait au respect des nouvelles limites de vitesse (30 et 40 km) dans le quartier.

d) Table de concertation vélo :

M. Michel Lagacé informe que la prochaine rencontre de la table de concertation aura lieu le 25 octobre. Il y a eu un débat organisé par trois organismes pour permettre aux candidats des différents partis de s'exprimer au sujet du vélo. Ce débat a eu lieu le samedi 16 octobre et M. Lagacé déposera le lien pour avoir accès aux positions et réponses des différents partis à ce sujet.

e) Environnement et protection de la nature :

Aucun point soulevé

f) Golf de Cap Rouge :

Mme Sylvie Roy informe les membres que le comité citoyen du Golf de Cap Rouge a poursuivi son opposition et a questionné chacun des candidats en lice aux élections municipales concernant le projet domiciliaire du Golf. Les réponses devraient être publiées sous peu dans l'infolettre du comité citoyen. Pour avoir accès à cette publication, il est suggéré d'aller sur la page Facebook du comité citoyen et de s'y abonner.

g) Marché public ponctuel :

Mme Nathalie Gagné demande à ce que le mot *ponctuel* soit enlevé à l'appellation globale du marché public.

Mme Sylvie Roy fait les suivis suivants :

Afin de travailler en amont des futurs travaux qui auront cours dans le stationnement du marché public et favoriser l'achalandage, assurer l'accès et l'expérience visite, une rencontre aura lieu entre Immostar (M. Pelchat), la présidente du comité organisateur du marché public (Marie-Hélène Lachapelle) et le président du conseil de quartier. M. Pelchat a par ailleurs informé Mme Roy que son entreprise travaille actuellement sur les plans et l'échéancier des travaux afin de rendre l'accès sécuritaire et que cela serait présenté lors de la rencontre (aucune date n'est mentionnée). Mme Roy indique également qu'il y a eu suivi des discussions avec Marie-Josée Savard concernant les travaux dans le stationnement qui vont nuire notamment à l'accès au marché. M. Pierre Corbeil de la Ville coordonnera la tenue d'une rencontre entre la Ville, le marché et Immostar. Pour parer à toute éventualité en prévision des futurs travaux, on explore actuellement un plan B pour permettre la continuité du marché.

Le bilan, très positif, a été déposé à la Ville et aux autres organismes subventionnaires (MAPAQ, Desjardins, CMQ). Les sommes dues sont arrivées et permettront l'achat de nouveaux équipements pour l'été 2022.

Mme Nathalie Gagné ajoute que la Ville prêtera encore l'équipement l'an prochain, mais le prêt d'une remorque demeure incertain. Madame Sylvie Roy précise que ce point devra faire l'objet de discussions lors de la rencontre prévue.

7. Fonctionnement

a) Information et communication

M. Serge Rousseau informe les nouveaux administrateurs qu'ils sont invités à suivre la formation sur le Conseil du quartier. L'information leur a été transmise à ce sujet.

Un citoyen a demandé ce qu'il arrive au buton anti-bruit (Capitaine-Bernier et Legendre).

1-Retour sur la rencontre des présidents (Serge Rousseau) :

Une grande majorité de présidents ou substituts ont participé (24 présents, 4 absents)

Communication et collaboration : Les présidents trouvent difficiles les liens avec l'administration municipale. Les présidents souhaitent notamment :

- Plus d'écoute de la part de la Ville
- Une plus grande implication des conseils de quartier dans tous les domaines
- Un meilleur suivi des demandes d'opinion
- Être consultés en amont concernant les différents enjeux et les pistes de solution
- Être plus impliqués dans le processus de recherche des pistes de solution
- Avoir plus de soutien, une formation plus claire (notamment, en contexte électoral, sur la marche à suivre)
- Les liens avec la population sont actuellement en virtuel, on demande à ce que les rencontres se fassent de façon hybride (virtuel et présentiel)
- Mettre en valeur les projets et soutien pour faire connaître les conseils de quartier
- Publiciser le suivi des résolutions

Soutien financier et pouvoir d'initiative :

- Un montant de fonctionnement de 1500 \$ est alloué, ce montant est demeuré inchangé depuis 1993. Ce montant, actualisé, s'élèverait à 2600 \$.
- Il est important de maintenir l'intérêt de la population

Si la Ville de Québec répond en tout ou en partie à ces demandes, il s'agira d'un grand avancement.

Serge Rousseau enverra le compte rendu à tous les membres

2-Activité d'Halloween

Michel Lagacé, Nathalie Gagné et Marie-Ève Lacroix se sont portés volontaires pour l'activité.

Mme Priscilla Lafond suggère qu'on lui envoie l'information sur les activités et qu'elle fasse suivre l'information à la liste d'abonnés du conseil du quartier pour publiciser les activités (bénévoles et participants).

3-Recherche secrétaire de soutien :

La secrétaire, Mme Michelle Rompré, a été recrutée.

Concernant la rémunération :

Résolution CQCR-21-CA-50

CONSIDÉRANT que le prix payé pour le service de secrétariat n'a pas été augmenté depuis quelques années

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir une secrétaire d'appui pour les rencontres afin d'avoir un compte rendu précis

CONSIDÉRANT la difficulté du recrutement pour ce type de poste

Que le CQCR augmente le prix payé à 90\$ par procès-verbal (si la rencontre du Conseil se termine avant 21h15 et à 100\$ si la rencontre se termine après)

Sur proposition de Mme Nathalie Gagné appuyée par M. Serge Rousseau, la résolution est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Trésorerie :

Après avoir reçu la journée même un montant de 500\$ de la Ville pour finir l'année financière, il y a actuellement un solde de 548,31\$. Au 31 décembre, un montant global sera reçu de 1500 \$.

Résolution CQCR-21-CA-51

Michel Lagacé propose et Sylvie Roy seconde que soit versé 90 \$ à Mme Michelle Rompré.

8. Divers

a) Candidat aux élections

Mme Sylvie Roy suggère que les membres se questionnent sur la pertinence que le Conseil de quartier se positionne lors d'élections municipales ou, plus largement, provinciales ou fédérales concernant les membres qui se présentent comme candidat.

Mme Priscilla Lafond mentionne qu'il n'y a rien, légalement, qui stipule qu'un membre ne puisse continuer à siéger au Conseil du quartier advenant sa candidature à une élection. Comme c'est une problématique que vivent les Conseils de quartier, Mme Nathalie Gagné suggère qu'au-delà du point de vue légal, il se fasse une réflexion pour qu'une proposition de résolution soit déposée lors de la prochaine rencontre. Il est suggéré qu'une proposition soit faite pour qu'une directive claire apparaisse dans le document du guide de fonctionnement (règles de fonctionnement) des Conseils de quartier et ce, peu importe le cadre électif (municipal, provincial, fédéral). M. Maltais, citoyen, émet un commentaire sur le fait qu'il faut tenir compte de la nécessité de poursuivre le fonctionnement du Conseil de quartier (quorum) et qu'il peut être indiqué de coopter dans de telles situations.

9. Levée de l'Assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par M. Michel Lagacé et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par Mme Michelle Rompré et révisé par M. Serge Rousseau et Mme Nathalie Gagné.

Signé

Signé

Nathalie Gagné, secrétaire

Serge Rousseau, président